

SOCIALISTES

Journal du PS Suisse
102 · Mai 2021
AZB 3001 Berne



Un premier pas essentiel !

Le 13 juin, nous voterons notamment sur la loi CO₂. Très discuté, ce projet de loi est un premier pas essentiel dans la bonne direction. Pour déployer pleinement ses effets, les efforts du PS en matière climatique se poursuivront naturellement. Mais pour parvenir à aller plus loin, un OUI est nécessaire dans les urnes lors de cette première étape. Page 4

COVID-19

Le PS s'est battu, depuis plus d'une année, pour que des aides plus importantes soient débloquées, afin de soutenir un monde économique touché de plein fouet par la pandémie. Toutes ces aides reposent sur la loi COVID-19, OUI le 13 juin ! Page 5

CAMPAGNE DE MOBILISATION

Diverses campagnes électorales ont récemment permis au PS Suisse de continuer à implémenter nos campagnes de mobilisation, notamment dans les cantons du Valais et de Neuchâtel. Le point avec Barbara Lanthemann. Page 8

#RenouveauPS : plus de participation pour toutes et tous !

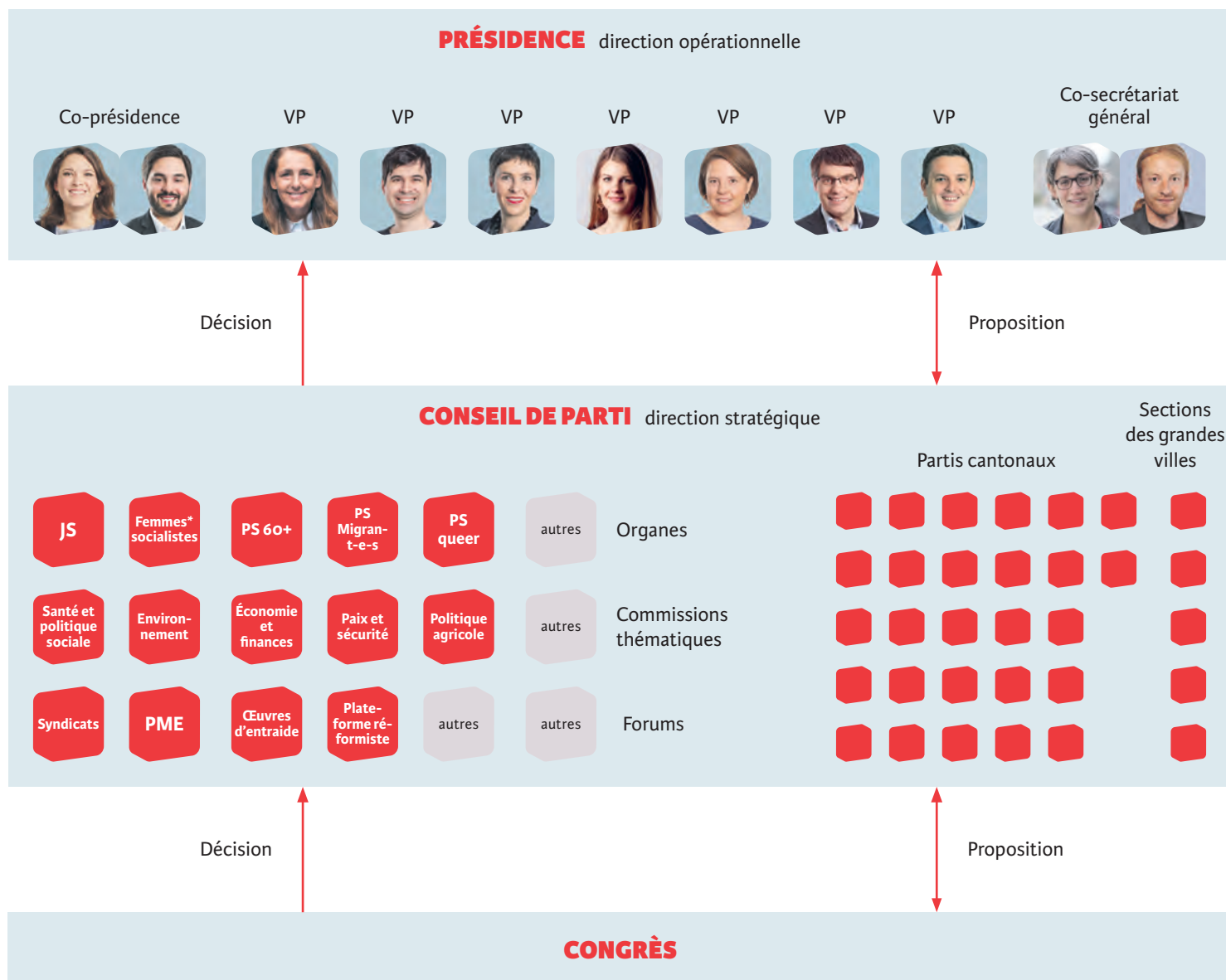
Peut-on rendre le Parti socialiste plus participatif? C'est l'objectif de la nouvelle Présidence avec le projet «Renouveau»: il s'agit d'une réforme des structures qui doit nous permettre de rendre le parti plus efficace tout en accroissant la participation de la base à tous les niveaux, permettant de faire remonter des projets aussi bien cantonaux que communaux. L'idée est de mettre en place trois nouveaux lieux d'échange et de dialogue, où les membres de la base, les spécialistes et les parlementaires de tous les niveaux peuvent s'impliquer, pour créer une plus grande osmose de connaissances au sein du parti: des commissions thématiques, plus larges et plus accessibles, remplaceront ainsi les anciennes commissions

spécialisées; des forums seront un autre espace d'échanges, qu'il soit thématique ou en rapport avec l'orientation politique; enfin, des groupes de travail seront pour la première fois ancrés dans les statuts comme une forme d'échange substantiel orienté vers et pour la base.

Pour renforcer la démocratie et la participation, la réforme des structures s'étend aussi en profondeur: un Conseil de parti, qui remplacera le Comité directeur et la Conférence de coordination, réunira désormais les Partis cantonaux, les organes, les commissions thématiques, ainsi que les forums. Ce Conseil sera plus étendu et donc plus représentatif, pour permettre une meilleure expression de la base; en plus de celui-ci, les

Congrès auront désormais lieu deux fois par an, pour remplacer les Assemblées des délégué-e-s.

Bien sûr, les structures ne font pas tout ce qu'est un parti. Mais cette réforme devrait faciliter la transformation de notre parti en dégageant des voies auparavant inaccessibles. Pour être sûr-e-s de nous engager dans la bonne direction, toutes ces propositions vont maintenant pouvoir être largement discutées en avril et mai lors de cycles de consultation et d'échange avec les Partis et organes cantonaux et d'autres groupes au sein de notre parti. Enfin, le Congrès extraordinaire du 28 août prochain à Saint-Gall décidera de la forme que doit prendre notre parti. Nous attendons votre avis!



VP : vice-président-e. Le Conseil de parti réunit environ 75 personnes. Le Congrès réunit environ 1100 personnes.



Pas de dictature, mais de la solidarité



Michael Sorg, a. co-secrétaire général du PS Suisse

J'ai commencé à travailler pour le PS Suisse en 2013. Mon premier objet de votation fut la loi sur les épidémies. Il s'agissait alors d'une proposition peu ambitieuse des autorités, qui ne m'intéressait que très modérément. Elle n'a d'ailleurs que très peu créé d'émoi public. « Nous n'aurons jamais besoin de cette loi de toute façon! » était la phrase répétée en boucle à l'époque. Les épidémies étaient considérées comme une menace théorique qui avait plus à voir avec Hollywood qu'avec la réalité.

Comme nous avions tort! Aujourd'hui, c'est cette même loi sur les épidémies qui sert de base à la gestion de la pandémie de coronavirus. La loi définit quand et comment le Conseil fédéral peut déclarer une situation d'urgence et quels sont les pouvoirs dont il dispose en vertu du droit d'urgence. C'est exactement ce que le Conseil fédéral a fait il y a un an – conformément à cette désormais fameuse « loi sur les épidémies ». Il n'est donc pas question ici de « dictature ».

Ce qui ne figurait pas dans la loi sur les épidémies, en revanche, c'était la gestion économique d'une pandémie. Cela a nécessité une nouvelle loi urgente, la loi Covid-19, que le Conseil fédéral et le Parlement ont adoptée après quelques atermoiements initiaux, et qu'ils ont prolon-

gée à plusieurs reprises. C'est un succès pour le PS! C'est en effet grâce à notre pression que des milliards ont pu être débloqués pour le chômage partiel, les indemnités pour perte de gain ou les cas de rigueur, et que les conséquences de la pandémie ont pu être au moins atténuées, économiquement parlant.

Et c'est précisément ce sur quoi nous allons voter le 13 juin. Il s'agit de savoir si l'aide économique continuera de parvenir à celles et ceux qui en ont grandement besoin, ou si des centaines de milliers de personnes risquent de se retrouver face à un risque majeur de ruine économique. Il ne s'agit pas de vaccins, de masques ou de Bill Gates, comme voudraient nous le faire croire les opposant-e-s à la loi Covid-19. Si celle-ci devait être refusée, toute aide économique serait nulle et non avenue. La culture, le tourisme, les restaurants, les événements – tous ces secteurs seraient anéantis du jour au lendemain. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire.

Aujourd'hui, la boucle est bouclée pour moi – de la loi sur les épidémies à la loi Covid-19. Je ne serai plus au premier plan le 13 juin, car mon travail au PS Suisse s'est terminé à fin avril. Mais bien sûr, je ne cesserai de me battre pour la liberté, la justice et la solidarité. À bientôt!



Et si nos vies valaient plus que leurs profits?

Cela fait presque 15 mois que la pandémie de coronavirus se propage en Suisse. Le premier cas helvétique a été confirmé le 25 février 2020. Quinze mois plus tard, un mélange étrange de sentiments et de nouvelles habitudes de vie s'est installé. Les masques sont devenus la norme, mais ils nous fatiguent peu à peu. Les règles de distanciation sociales sont connues, mais la proximité sociale nous manque cruellement. La limitation de nos activités, déplacements, sorties est intégrée, mais nous pèse lourdement. 15 mois que nous nous sommes habitué-e-s à une situation extraordinaire, au point de nous demander si vraiment, un jour, les gels désinfectants disparaîtront des entrées des magasins, ou si nous retournerons prendre le train pour traverser la Suisse afin de nous rendre à une séance au lieu de simplement la tenir en ligne.

Une solution donne cependant espoir depuis quelque temps : la vaccination. D'abord réservée aux couches les plus fragiles de notre société, plusieurs cantons en ouvrent peu à peu l'accès à toutes les tranches d'âge de la population. Si cette tendance peut nous réjouir en Suisse, il demeure, à l'échelle mondiale, une barrière bien défendue d'accès aux vaccins : les brevets. Ceux-ci permettent aux entreprises pharmaceutiques qui ont découvert une formule pour la fabrication d'un vaccin d'interdire à d'autres entreprises d'exploiter leur formule pour fabriquer des vaccins similaires pendant la durée de la protection, voire de l'autoriser sous conditions (généralement au travers d'accords de licence).

Suspendre provisoirement les brevets, comme l'a récemment appelé à le faire le président Joe Biden, permettrait donc à toute entreprise intéressée de produire également des vaccins contre le Covid-19, sans avoir à en négocier les licences. Il s'agirait d'une avancée majeure dans l'accès aux vaccins à travers le monde. Après tout, entre les profits honteux de quelques géants de l'industrie pharmaceutique, nourris par la manne publique, et des dizaines de milliers de vies humaines à travers le monde, le choix semble vite fait, non? Et pourtant...

Clément Borgeaud, co-rédacteur en chef

IMPRESSUM

Éditeur PS Suisse, Theaterplatz 4, case postale, 3001 Berne
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch
Rédaction Gaël Bourgeois, Clément Borgeaud et Léon de Perrot
Production Atelier Bläuer, Berne

Oui à une révision de la loi CO₂ équilibrée et juste

LA LOI SUR LE CO₂ EST LA RÉSULTANTE D'UN TRAVAIL PARLEMENTAIRE DE LONGUE HALEINE. SI ELLE N'EST PAS TOTALEMENT CISELÉE À L'AUNE DE NOS VALEURS ET DE NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE, ELLE N'EN DEMEURE PAS MOINS UN PREMIER PAS FONDAMENTAL, NÉCESSAIRE ET PROMETTEUR.

Elle est équilibrée et juste face à un constat imparable: le réchauffement climatique et ses conséquences sur nos écosystèmes et sur notre santé nécessitent une véritable politique climatique. Contester le fait que notre planète se dérègle ou encore affirmer que nos comportements humains n'en seraient pas responsables relèvent soit de l'incoscience, soit de la mauvaise foi, soit des deux... En écho aux enjeux climatiques, la loi fixe d'une part des objectifs et propose d'autre part une combinaison de mesures en vue de réduire, par rapport à 1990, nos émissions de CO₂, d'au moins 50% d'ici à 2030.

Concrètement, il est temps de renoncer aux énergies fossiles! Il est possible de progressivement passer à un approvisionnement énergétique sans pétrole, charbon ou gaz. En diminuant nos importations corrélatées à une dépense de l'ordre de 8 milliards par an profitant avant tout au lobby pétrolier, on investit en Suisse dans l'efficacité énergétique et dans la production d'électricité et de chaleur renouvelables; on crée de la valeur ajoutée et des emplois.

Il est aussi temps de prendre conscience du fait que nous avons à changer certaines habitudes de consommation; les taxes incitatives valident le principe du pollueur-payeur et nous invitent à faire

des choix. Prévoir une taxe (30.– à 120.–) sur les billets d'avion ou sur les jets privés (500.– à 3000.–) n'a rien de choquant. Ne plus chauffer avec une chaudière à mazout en cas de nouvelle installation est aujourd'hui déjà une option régulièrement retenue, notamment grâce aux programmes de soutien cantonaux et fédéraux.

Les opposants à la loi, UDC en tête, fustigent des coûts exorbitants et n'hésitent pas à parler de plusieurs milliers de francs ponctionnés sur le dos des familles. Affirmer que la loi est équilibrée ne relève pas d'un slogan aguicheur ou d'une confiance aveugle à l'égard de notre conseillère fédérale Simonetta Sommaruga... Non, mais grâce à son engagement en faveur d'un compromis solide, la loi est conçue dans une perspective équitable. Les 100.– mentionnés par le Conseil fédéral représentent le montant indicatif pour une famille de 4 personnes, avec une voiture à essence, un chauffage à mazout et un vol par an en Europe. Certes, en habitant dans une région moins bien desservie par les transports publics, les frais de véhicules sont plus élevés. Il est toutefois faux d'affirmer que la loi défavorise d'une manière générale les régions périphériques et appauvrit les ménages les plus modestes. Il est utile de rappeler que la loi confirme le principe de la



Élisabeth Baume-Schneider, conseillère aux États (JU)

redistribution de la taxe CO₂; le « bonus climatique » versé à chaque personne, quel que soit son âge ou son revenu, s'élèvera à 167.– par année.

Avec un objectif de redistribution, un fonds pour le climat est institué avec l'établissement de principes d'alimentation et de répartition du produit global. En fixant les critères de soutien, le Conseil fédéral tient compte de la situation économique de l'espace rural et des régions de montagnes. À titre d'exemple, la Confédération soutiendra l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques dans les immeubles d'habitation, les cantons dotés de programmes relatifs à l'assainissement énergétique des bâtiments, et contribuera à la promotion du transport ferroviaire transfrontalier, y compris par trains de nuit, etc.

En conclusion, dire OUI à la loi CO₂ revient à choisir un réel progrès, un socle de base pour lutter, sans perdre des années cruciales, contre le réchauffement climatique.

« Dire oui à la loi CO₂ revient à choisir un réel progrès, un socle de base pour lutter, sans perdre des années cruciales, contre le réchauffement climatique. »

Oui au maintien des aides économiques COVID

SI LE PEUPLE EST APPELÉ À SE PRONONCER LE 13 JUIN SUR LA LOI COVID-19, C'EST PARCE QUE LE RÉFÉRENDUM LANCÉ PAR QUELQUES SCEPTIQUES A ABOUTI. QUE CONTIENT CETTE LOI ? ELLE CRÉE LES BASES PERMETTANT AU CONSEIL FÉDÉRAL DE PRENDRE DES MESURES SANITAIRES POUR SURMONTER LA PANDÉMIE, ET DES MESURES DE LUTTE CONTRE LES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DE LA CRISE SUR L'ÉCONOMIE ET LA SOCIÉTÉ. DONC ATTENTION, EN CAS DE NON, TOUTES LES MESURES DE SOUTIEN DUREMENT ACQUISES AU PARLEMENT ET INDISPENSABLES DANS LA SITUATION ACTUELLE TOMBERAIENT À L'EAU. PLUS DE 100 000 ENTREPRISES ET PLUS D'UN MILLION DE SALARIÉ-E-S SE VERRAIENT BRUTALEMENT PRIVÉS D'UNE AIDE INDISPENSABLE À LEUR SURVIE.

En lançant le référendum, les « Amis de la Constitution » et d'autres groupes citoyens ont voulu s'en prendre aux fermetures et autres restrictions imposées par le Conseil fédéral. Ils prétendent que la loi Covid-19 est antidémocratique, mais ils se trompent de cible ! La loi Covid-19 ne concerne pas les mesures de restriction, qui relèvent de la loi sur les épidémies et du droit de nécessité inscrit dans la Constitution. Par contre, la loi Covid-19 sert de base aux plus de 30 milliards de francs versés en soutien par la Confédération, que ce soit sous forme d'aides à fonds perdu, de prêts sans intérêts, d'élargissement des conditions d'accès au chômage partiel et aux allocations pour pertes de gain, ou encore des mesures en faveur du sport, de la culture ou du tourisme. Et sur le plan sanitaire, la loi Covid-19 permet au Conseil fédéral de prendre des mesures pour garantir un approvisionnement en biens médicaux importants. C'est elle qui permet aussi la prise en charge des coûts des tests par la Confédération.



Valérie Piller-Carrard,
conseillère nationale (FR)

Au parlement fédéral, le PS a dû batailler fermement. En conférence de conciliation, nous avons finalement obtenu des améliorations significatives pour les milieux culturels, les PME ainsi que les indépendant-e-s. Désormais, un plus grand nombre d'indépendant-e-s en situation d'urgence recevra une compensation de revenu. Les travailleuses et travailleurs intermittents du domaine culturel seront aussi soutenus et pour les personnes disposant de bas revenus, nous avons réussi à garantir l'augmentation des compensations en cas de RHT jusqu'à l'été. C'était plus que nécessaire. J'en suis convaincue : chaque franc que nous dépensons aujourd'hui pour le maintien de places de travail est bien investi.

J'ose espérer que les citoyennes et citoyens ne vont pas procéder à un vote sanction le 13 juin, à l'image des référendums à la française contre l'action du gouvernement. La loi sur les épidémies, qui a déjà donné lieu à un référendum en 2013, a été approuvée par 60 % de la population.

La loi Covid-19 a été déclarée urgente pour pouvoir entrer immédiatement en vigueur, car elle répond à un besoin pressant.

Si cette loi est refusée, c'est tout le système d'aide aux entreprises et aux salarié-e-s péniblement mis sur pied depuis le début de la crise qui sera stoppé net le 25 septembre 2021. Pour le réintroduire, la procédure parlementaire standard devra être suivie, ce qui demandera au moins une année de travail, sans compter sur un éventuel nouveau référendum. Le droit d'urgence ne pourra pas être utilisé, comme au printemps dernier. La Constitution ne le permet pas.

Et pendant ce temps, de nombreuses entreprises tomberaient en faillite en jouant le rôle de catalyseur à chômeurs et chômeuses. Les référendaires ne proposent rien, sinon de détruire des instruments existants à peine mis en œuvre. Pour ces raisons cruciales, je vous invite à voter sans hésiter oui à la loi Covid-19.

« Les référendaires ne proposent rien, sinon de détruire des instruments existants. »



PESTICIDES

Il est possible de concilier notre santé et de bonnes conditions dans le monde agricole



Brigitte Crottaz,
conseillère nationale (VD)



Samuel Bendahan,
conseiller national (VD) et
vice-président du PS Suisse

LES DEUX INITIATIVES POUR L'INTERDICTION DES PESTICIDES ET POUR UNE EAU PROPRE METTENT EN LUMIÈRE UNE QUESTION FONDAMENTALE : PEUT-ON À LA FOIS DISPOSER D'UN SECTEUR AGRICOLE MODERNE, RESPECTUEUX DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT ET GARANTIR LA SANTÉ DE NOTRE POPULATION ? LA RÉPONSE EST CLAIEMENT OUI, MAIS CELA VA À L'ENCONTRE DES INTÉRÊTS DE L'AGRO-BUSINESS ET DES LOBBIES DES PESTICIDES.

Chaque année 2000 tonnes des 300 pesticides autorisés en Suisse sont déversées dans les champs et les jardins. Ils s'y accumulent, s'y mélangent et se retrouvent pour des années dans les sols et l'eau. Nous les retrouvons dans notre eau du robinet, dans les aliments que nous ingérons et, in fine, dans tous les organismes vivants.

Les pesticides contribuent à un appauvrissement des espèces et à une perte de biodiversité. Les insectes meurent, et avec eux les oiseaux et la faune aquatique qui s'en nourrissent.

Une multitude de résidus de pesticides sont retrouvés dans l'organisme humain, y compris chez les enfants, et nous y sommes exposés tout au long de notre vie. Leurs effets

sur la santé sont clairement établis : cancers, effets tératogènes et perturbation de la fertilité. En France, les lymphomes, certains cancers et la maladie de Parkinson sont considérés comme des maladies professionnelles chez les agricultrices et les agriculteurs. Ce sont en effet elles et eux qui y sont les plus exposé-e-s, même si les mesures de protection se sont nettement améliorées ces dernières années.

A ce problème de pesticides vient s'ajouter celui des nitrates qui découlent d'une production excessive d'engrais et qui sont clairement incriminés dans le développement de cancers du côlon.

Enfin, le problème de l'utilisation massive d'antibiotiques chez les animaux d'élevage favorise le

développement de bactéries multi-résistantes qui représentent une des menaces les plus graves en termes de santé publique mondiale pour les années à venir.

Des initiatives nécessaires

Les deux initiatives qui sont soumises en votation visent à s'attaquer à cette problématique sanitaire importante par deux mesures clés : l'arrêt des subventions publiques pour des pratiques dommageables pour la santé et l'environnement, et l'interdiction des pesticides de synthèse, y compris dans les produits importés.

Il est possible de compenser financièrement des agriculteurs qui doivent faire une transition ou de garantir des prix de vente corrects, mais il n'est plus possible de restaurer une biodiversité qui a été annihilée, de guérir des cancers rétroactivement ni de dépolluer nos sols et les eaux.

Vers une agriculture moderne

Aujourd'hui, il est vrai que les agriculteurs souffrent de dépression ou renoncent à leur activité. Mais ce n'est pas dans une Suisse qui a accepté ces initiatives, c'est la situation d'aujourd'hui. C'est un paradoxe dévastateur : au lieu d'aider les petites exploitations agricoles, les lobbies de l'agro-business laissent les paysans dans la précarité absolue et refusent toute avancée dans le domaine de la modernisation et de la transformation du secteur.

Une transformation qui nécessitera des moyens

Si ces initiatives sont acceptées, cela nécessitera des moyens, que nous avons largement en Suisse. Pendant la période d'adaptation de 8 à 10 ans, il faudra investir massivement pour une transformation agricole et de bonnes conditions de vie et de travail pour les paysan-ne-s. Il est donc temps de donner la priorité aux petites exploitations respectueuses plutôt qu'à la production de masse par de grands groupes qui dévorent tout sur leur passage.



MESURES POLICIÈRES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (MPT)

Inutiles et portant atteinte aux droits humains

LA NOUVELLE LA LOI ANTITERRORISTE VOTÉE L'HIVER DERNIER AU PARLEMENT VISE À RENFORCER LES MOYENS DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME, EN ACCORDANT À FEDPOL (POLICE FÉDÉRALE) TOUTE UNE SÉRIE DE PRÉROGATIVES POLICIÈRES TELLES DES MESURES DE CONTRAINTE ET DE SURVEILLANCE APPLICABLES À DES INDIVIDUS TAXÉS DE « TERRORISTES POTENTIELS » : DES PERSONNES N'AYANT COMMIS AUCUN DÉLIT, MAIS DONT ON PRÉSUPPOSE QU'ELLES POURRAIENT COMMETTRE DES ACTES TERRORISTES À L'AVENIR.

Les mesures prévues dans la loi: l'obligation de se présenter et de participer à des entretiens, l'interdiction de contact, une interdiction d'accès à certains endroits, la surveillance électronique et, mesure la plus conséquente, l'assignation à résidence ou dans un lieu désigné par l'autorité, pour une durée maximale de 9 mois.

Toutes ces mesures policières, à l'exception de l'assignation à résidence, seront de la seule responsabilité de Fedpol, sans contrôle par un juge, et seront également applicables à des enfants dès l'âge de 12 ans, sauf l'assignation à résidence, qui ne sera possible « que » dès 15 ans.

Ce sont là des mesures contestables, inutiles et susceptibles d'apporter un sentiment tout au plus illusoire de sécurité.

Contestables car elles enfreignent le droit supérieur, à savoir la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), selon l'avis autorisé exprimé par nombre de juristes suisses et surtout par la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe qui l'a écrit en mai 2020 aux parlementaires suisses pour les mettre en garde contre les excès de ce projet de loi non conforme à la CEDH. Ses principales critiques :

- 1) la notion de « terroriste potentiel » frappant un individu n'ayant rien commis de répréhensible et susceptible d'être ainsi stigmatisé ;
- 2) l'assignation à résidence qui, selon la jurisprudence de la CEDH, est considérée comme une privation de liberté au sens de l'article 5 de la Convention européenne des droits de l'homme ;
- 3) des mesures (sauf l'assignation à domicile) pouvant être imposées à la discrétion de la police, sans procédure pénale et contrôle judiciaire ;
- 4) l'application de ces mesures à

des enfants, sans cadre judiciaire adéquat et sans respecter la Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant qui demande expressément à un État de protéger et éduquer les enfants et à promouvoir leur réintégration sociale, même s'ils sont suspectés ou accusés d'avoir enfreint la loi.

A signaler encore que toutes ces mesures sont susceptibles d'un recours devant le Tribunal administratif – mais vu que ce recours n'a pas d'effet suspensif, et comme le Tribunal met de longs mois à statuer, le plaignant se trouve de fait concrètement sans droit objectif de recours.

Ces mesures sont inutiles, car notre législation pénale permet déjà de répondre aux menaces terroristes et de mettre en détention toute personne qui a appartenu, soutenu, participé, financé ou fait l'apologie d'un groupe terroriste.

Des mesures par ailleurs susceptibles de susciter une fausse sécurité, car ce n'est pas une assignation à résidence ou un bracelet électronique qui vont empêcher un terroriste déterminé de passer à l'acte et de perpétrer un attentat.

Le terrorisme représente une menace, également pour notre pays et les réponses à apporter sont connues: une politique d'intégration et d'éducation, en particulier au sein de la jeunesse, un renforcement de notre service de renseignement susceptible de surveiller et de démasquer avant la réalisation de leurs forfaits des personnes radicalisées (aujourd'hui, le SRC manque cruellement de moyens et ne peut surveiller étroitement qu'un nombre très restreint de suspects) et un renforcement des corps de police qui sont en première ligne face à la menace terroriste. Et l'on manquerait de milliers de policiers dans nos cantons ...



Pierre-Alain Fridez, conseiller national (JU)

Ces nouvelles mesures policières sont inutiles et menacent clairement le respect des droits humains. Et comme le disait Dunja Mijatović, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe: «Les politiques qui respectent les droits de l'homme préservent les valeurs que les terroristes essaient de détruire, elles affaiblissent le soutien à l'extrémisme violent parmi ceux qui pourraient être tentés d'y adhérer, et elles renforcent la confiance des populations envers l'État de droit».

« Ce sont là des mesures contestables, inutiles. »

Non à la loi sur les mesures policières

NON À L'ATTAQUE CONTRE LES DROITS HUMAINS

Non le 13 juin !

Les appels de la campagne de mobilisation

LES ÉLECTIONS CANTONALES VALAISANNES SONT BOUCLÉES ET LE RÉSULTAT EST PLUS QUE RÉJOISSANT. TROIS SIÈGES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PSVR AU GRAND CONSEIL ET UN CONSEILLER D'ÉTAT SOCIALISTE ROMAND, AVEC LE SOUTIEN DE 40 % DE LA POPULATION POUR CETTE ÉLECTION MÉMORABLE.

Dans le Canton de Neuchâtel, le changement du mode d'élection en une seule circonscription et la diminution des élu-e-s au Parlement cantonal rendent la lecture des résultats plus complexe. Le PS obtient 21 sièges sur 100, la gauche quant à elle sera minoritaire avec 48 sièges. Au Conseil d'État, les candidat-e-s socialistes font un bon score, mais, malgré l'alliance avec un candidat vert pour le second tour, la majorité du gouvernement bascule également à droite.

Pour ces deux campagnes, la mobilisation aura été exemplaire. Les membres et sympathisant-e-s ont réalisé de nombreux appels téléphoniques, non seulement pour encourager la population à se rendre aux urnes, mais aussi pour expliquer la nécessité d'élire des socialistes.

En Valais, pas moins de 400 membres ont été appelés pour la mobilisation. Ces membres ont ensuite appelé 2800 électrices et électeurs via le logiciel M-tool du PS Suisse. Pour coordonner cette campagne téléphonique, le Parti cantonal avait



Barbara Lanthemann, campagne de mobilisation

engagé une animatrice de campagne, Camille Roh, chargée d'organiser les événements, d'inscrire les participant-e-s et, surtout, de relancer celles et ceux qui avaient annoncé leur participation. La gestion de bénévoles est une tâche essentielle pour une telle campagne. En plus des appels, les membres ont également distribué des flyers et posé des affiches.

À Neuchâtel, ce sont 616 membres qui ont été contactés. Dans une seconde phase, celles et ceux-ci ont appelé près de 1300 électrices et électeurs. La campagne ici n'est pas terminée, d'autres appels seront encore menés afin de mobiliser la population pour le second tour.

Ces campagnes téléphoniques poursuivent plusieurs objectifs. Non seulement elles permettent d'impliquer les membres dans les campagnes, de leur permettre ainsi de participer activement au succès du Parti, mais, surtout, elles encouragent la population à se rendre aux urnes. La discussion ainsi menée rappelle l'importance du vote de chaque citoyen-ne, sa responsabilité

à décider par lui-même plutôt que de laisser ce choix aux autres.

En Valais, le taux de participation pour l'élection du Grand Conseil se monte à 59,5 %. Au second tour de l'élection du Conseil d'État, la participation s'élève à 55,6 %.

À Neuchâtel, la participation a atteint 32,1 % pour le Conseil d'État et 31,7 % pour le Grand Conseil.

Il est dès lors essentiel que les Partis cantonaux mènent des campagnes de sensibilisation auprès des électrices et électeurs pour les inciter, les encourager à se prononcer. Les entretiens téléphoniques menés par des membres ne peuvent être que bénéfiques. Le dialogue, tout particulièrement en ces temps complexes qui rendent les campagnes de terrain plus difficiles, est un atout majeur. Les discussions sont cordiales, l'accueil est agréable. Cet échange permet, sans le moindre doute, d'établir un lien entre le Parti et la population. Un-e bénévole qui « prend » le temps, un samedi après-midi ou une soirée, d'appeler et de discuter d'une élection, d'un programme, de valeurs, force l'admiration et le respect. Loin des considérations individualistes qui gangrèment notre société, cet engagement volontaire est toujours salué et renforce l'image d'un parti « de membres ». *Ils ont les millions, nous avons les bénévoles.* Engagées, motivées, les personnes qui participent à ces actions sont la plus belle carte de visite de notre parti.

Il est dès lors aussi temps de les remercier chaleureusement, chacune et chacun, pour ce dévouement, et pour, à n'en pas douter, leur participation active aux résultats positifs de ces dernières élections cantonales !

« La gestion de bénévoles est une tâche essentielle pour une telle campagne. »





Suspendre les brevets pour faciliter l'accès au vaccin dans le monde

LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS A ACCÉLÉRÉ, COMME RAREMENT AUPARAVANT, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN MATIÈRE DE VACCINS. PLUSIEURS ENTREPRISES PHARMA-CEUTIQUES SE SONT LANCÉES DANS LA COURSE ET AUJOURD'HUI, QUELQUES VACCINS CONTRE LE COVID-19 SONT EN CIRCULATION À TRAVERS LE MONDE (PFIZER-BIONTECH, MODERNA, SPUTNIK V, ETC.).

Ce développement a largement été rendu possible par les investissements publics: rien qu'aux États-Unis, l'administration Trump (!) a débloqué plus de dix milliards de dollars pour soutenir la recherche en matière de vaccins contre le Covid-19 à travers l'opération « Warp Speed ». En Suisse, la Confédération est récemment venue en aide à la Lonza dans sa recherche de personnel pour la production d'un principe actif du vaccin contre le Covid-19 de Moderna. Une situation qui a mis en lumière les incohérences totales de la production de préparations médicales dans le monde.

Un système dénué de sens

La réflexion de base est relativement simple. Des maladies existent, auxquelles nous devrions tenter de trouver des réponses, notamment sous forme de médicaments. Cette recherche est dans l'intérêt de tout un chacun, et devrait *a priori* faire partie du service public. Ceci d'autant plus que la recherche et le développement dans le domaine des médicaments est risquée et fait face



Laura Riget,
co-présidente du PS Tessin

à de nombreux échecs avant de parvenir à un produit satisfaisant et efficace.

Mais le système actuel est loin de correspondre à cette vision. À travers le système des brevets, qui accordent aux entreprises pharmaceutiques qui ont découvert une formule efficace pour un médicament le droit d'empêcher des tiers de les produire durant une période donnée (généralement 20 ans), nous freinons largement la diffusion des vaccins et autres préparations à travers le monde. Certes, des autorisations peuvent parfois être accordées à travers des licences, mais celles-ci entraînent des coûts de production élevés, si bien que les pays moins riches de notre planète peinent à soigner leurs populations aussi rapidement que les autres.

Des conséquences lourdes face à la pandémie

Ceci s'est largement vérifié dans la crise actuelle du coronavirus. La pandémie a engendré une course contre la montre dans le domaine de la recherche vaccinale, souvent soutenue par les deniers publics. Les vaccins découverts, et aujourd'hui en circulation, sont protégés, et leur production limitée. Les doses produites sont accessibles en priorité par les pays riches et ceux qui ont soutenu les laboratoires privés

dans le développement de ces préparations. Il en résulte que de très nombreux pays en voie de développement n'ont pas encore pu administrer la moindre dose de vaccin. Ce retard favorise largement l'apparition de variants du virus, souvent plus contagieux, voire plus dangereux, ce qui impacte fortement notre lutte commune contre la pandémie à travers le monde.

Une solution: la suspension des brevets

Face aux règles actuelles en matière de brevets, qui empêchent la production mondiale de vaccins contre le Covid-19 d'atteindre sa pleine puissance, et donc d'accélérer la lutte contre la pandémie au niveau mondial, une solution existe: la suspension des brevets.

Les États-Unis se sont récemment joints à l'appel de l'Inde et de l'Afrique du Sud en la matière. La Russie a également annoncé être prête à soutenir une telle proposition. Mais les entreprises pharmaceutiques sont montées au front: comment ose-t-on discuter de leur droit à faire du profit avec notre santé? Cette levée de boucliers montre bien l'incohérence d'un système de santé et de recherche fondé sur le profit, et non le bien-être global. Le PS Suisse a lancé un appel pour exhorter le Conseil fédéral à rejoindre la demande de suspension de brevets. Il est disponible sous l'adresse www.brevets-libres.ch. Mobilisons-nous pour un accès démocratique au vaccin, partout dans le monde!

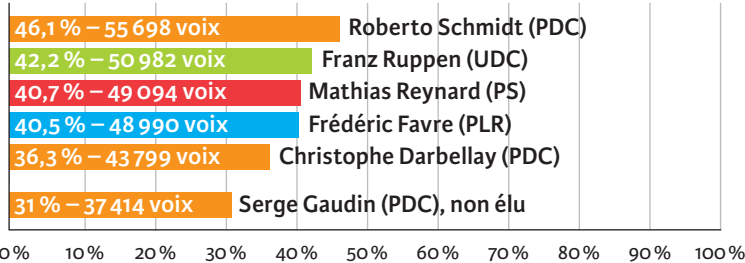
« À travers le système des brevets, nous freinons largement la diffusion des vaccins. »

La Suisse latine en pleine période

LES ÉLECTIONS SE SONT ENCHAÎNÉES À UN RYTHME ÉLEVÉ CES DERNIÈRES SEMAINES EN SUISSE LATINE. RENOUVELLEMENT INTÉGRAL DE FRIBOURG ET DU TESSIN ET COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT GENEVOIS, LES ANALYSTES ET PRONOSTIQUEURS POLITIQUES ONT



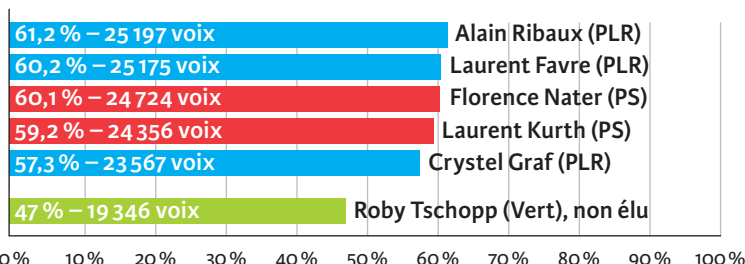
VALAIS – CANTONALES



Le séisme en Valais est à la hauteur de l'hégémonie du PDC qui s'effondre au gouvernement et au parlement. Quelques années après la perte de sa majorité absolue au Grand Conseil, le PDC valaisan subit une bérézina, en n'élisant « que » deux des siens au Conseil d'État, l'ancien homme fort du gouvernement terminant à une timide et décrochée cinquième place. A *contrario*, le résultat hors du commun de Mathias Reynard permet, pour la première fois, à un socialiste francophone d'accéder au gouvernement, un résultat confirmé également par la très forte progression de la gauche au parlement (+2 PS et +5 Verts, -7 PDC!)



NEUCHÂTEL – CANTONALES

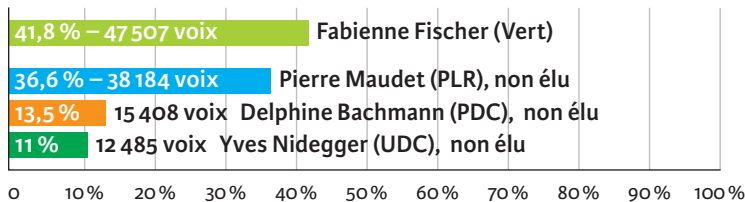


On savait l'équation compliquée pour nos camarades neuchâtelois, notamment avec les départs annoncés de deux ministres sortants (Jean-Nath Karakash et Monika Maire-Hefti). Si la majorité socialiste au gouvernement est malheureusement perdue, on relèvera les excellents scores de Florence Nater, ancienne présidente du PS Neuchâtel, et de Laurent Kurth, ministre sortant. Plein succès à eux dans ces (nouvelles) fonctions! Pour le Grand Conseil, la circonscription unique et la diminution du nombre de député-e-s rendent tout comparatif quelque peu hasardeux, mais la gauche pèsera désormais avec 48 sièges sur 100.



GENÈVE – COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT

Lukas Blaslevičius

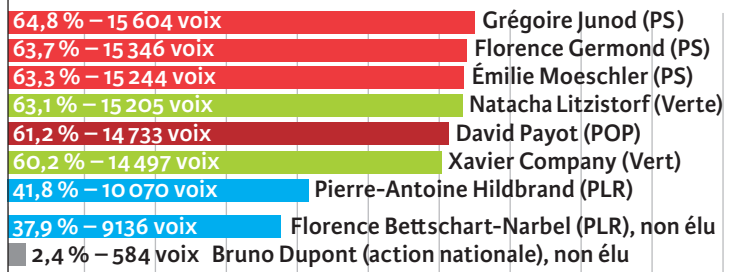


Le feuilleton Pierre Maudet s'achève enfin au bout du lac. Le fils prodigue du PLR genevois, ancien candidat au Conseil fédéral, s'accrochait avec la force du désespoir à son siège, persuadé que la *vox populi* était de son côté. Celle-ci a finalement parlé : les électrices et électeurs genevois ont sifflé la fin de la partie. La verte Fabienne Fischer en profite pour récupérer ce siège PLR, faisant ainsi basculer la majorité du gouvernement à gauche (2 PS et 2 Verts pour 7 sièges).

iodé électorale

DU GOUVERNEMENT ET DU GRAND CONSEIL POUR LE VALAIS ET NEUCHÂTEL, ÉLECTIONS COMMUNALES DANS LES CANTONS DE VAUD, ET EN L'OCCASION DE S'EN DONNER À CŒUR JOIE. PETIT TOUR D'HORIZON DES NOUVEAUX ÉQUILIBRES.

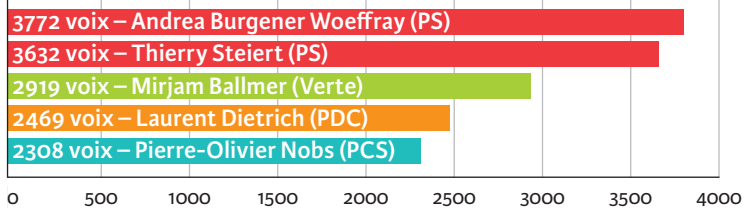
VAUD – COMMUNALES



0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

Nos camarades vaudois confirment leur excellente implantation au niveau communal. Ainsi, ce ne sont pas moins de 14 municipalités qui accueillent une syndication socialiste, parmi lesquelles les quatre plus grandes villes du canton (Lausanne, Yverdon-les-Bains, Montreux et Renens). 40 % de la population vaudoise vit désormais dans une commune à majorité de gauche. La preuve par l'acte que nos valeurs peuvent et doivent être représentées à tous les niveaux.

FRIBOURG – COMMUNALES



0 500 1000 1500 2000 2500 3000 3500 4000

Avec près de 30 % de l'électorat en Ville de Fribourg, le PS reste solidement en tête et maintient deux camarades à l'exécutif de la capitale. Les Verts y font leur entrée aux dépens du PLR qui perd ainsi son unique siège avec environ 10 % de l'électorat. La même tendance au renforcement de la gauche est perceptible au Conseil général de la ville. Villars-sur-Glâne ou encore Marly voient leur majorité de gauche, respectivement se maintenir malgré une alliance de la droite, ou se renforcer. Une tendance donc positive pour nos camarades « dzozzets ». De bon augure avant les élections cantonales de novembre.

TESSIN – COMMUNALES



0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

Le PS progresse au Tessin, cela ne fait plus aucun doute! En plus du maintien de nos 5 sièges dans les principaux centres urbains (Locarno, Lugano, Mendrisio et Bellinzona), la gauche progresse de 11 sièges au sud des Alpes, dont 9 socialistes! Cerise sur le gâteau, la syndication de 6 communes est emportée par des camarades, dont la capitale, Bellinzona ... excusez du peu. Réjouissant également, la relève est bien en marche, avec 15 élu-e-s issus de la Jeunesse socialiste.

Ciao Carlo



Le coprésident de longue date du PS60+, Carlo Lepori, a annoncé son retrait pour la prochaine Conférence des membres du 12 juin.

Il m'est difficile de prendre congé de « mon » coprésident, Carlo Lepori, après seulement six mois d'une collaboration très agréable et productive. J'ai particulièrement apprécié sa façon de travailler avec sagesse et vision d'avenir, ainsi que ses qualités humaines. Avec le départ de Carlo, le PS60+ perd une partie de sa mémoire

historique. Cependant, sa démission n'est pas une surprise: il avait annoncé ses intentions bien avant mon élection en novembre dernier. Je le laisse difficilement partir, mais je comprends très bien qu'après presque dix années de Présidence au cours desquelles il a contribué de manière décisive, avec Marianne de Mestral, à la mise en place du PS60+ et à l'élaboration d'une réforme structurelle, il souhaite avoir plus de temps à consacrer à sa famille et à ses nombreux centres d'intérêt.

Marianne se souvient: « La collaboration au sein de la Coprésidence avec Carlo Lepori a été l'exemple remarquable d'une solidarité vécue dans tous les domaines: politique, professionnel et personnel ». Je ne peux que m'associer à cet éloge.

Grazie mille, caro Carlo, pour ton inlassable engagement! Nous espérons avoir le plaisir de continuer à te rencontrer lors de réunions politiques.

Christine Goll, coprésidente du PS60+

Cédric Wermuth, « La révolution du service public – Coronavirus, climat, capitalisme – une réponse aux crises de notre époque »

Beat Ringger
Cédric Wermuth
La révolution du service public
Coronavirus, climat, capitalisme – une réponse aux crises de notre époque
L'Aire
levy grande matine

La crise actuelle a mis en perspective de nombreuses problématiques de notre société, avec en filigrane une question centrale: à quels biens et services de base la population doit-elle, en tout temps, avoir accès? Autrement dit: quelles sont les frontières du service public? Dans son essai « La révolution du service public – Coronavirus, climat, capitalisme – une réponse aux crises de notre époque », qu'il publie avec Beat Ringger, Cédric Wermuth présente une série de réflexions pour

révolutionner la notion de service public, en le plaçant désormais au centre de notre économie, plutôt que le profit privé.

Le domaine public doit construire toutes les infrastructures importantes pour un monde moderne et étendre radicalement ce service public (éducation, logement, médicaments, transport, internet, culture...). Plutôt qu'une nationalisation, c'est une démocratisation et une offensive d'investissements qui sont nécessaires, telles que présentées dans le programme de relance du PS Suisse lors de sa dernière AD.

L'Association

Fondée en 2016, l'association le lieu-dit a pour but de soutenir l'intégration des personnes en situation d'exil présentes dans la région de Nyon et de coordonner les aides que la population souhaite leur apporter.

Ayant bâti dès ses débuts des ponts entre habitant-e-s et exilé-e-s par la création de duos de conversations – des rencontres hebdomadaires en binôme d'apprentissage du français et d'échange interculturel –, le lieu-dit peut s'appuyer sur un dense réseau de relations interpersonnelles et d'interconnaissances pour déployer ses actions de manière individualisée: aide à la recherche de logements, accompagnement administratif, aide à l'insertion professionnelle, activités culturelles ou sportives.

De nombreuses/eux bénévoles permettent également au lieu-dit d'offrir de multiples cours collectifs (français, français pour femmes avec garde d'enfants, mathématiques, informatique, art-thérapie, appui au CFC), de tenir une permanence qui offre aide administrative et accès à du matériel informatique ainsi que de proposer un vestiaire, où des habits récupérés et triés sont accessibles gratuitement et quotidiennement.

Initialement orientée vers le soutien aux requérant-e-s qui affrontent l'inhumanité de notre système d'asile, cette association s'est constamment adaptée à l'évolution des besoins – et des statuts – des personnes à qui elle venait en aide, souvent pour pallier le manque de ressources attribuées par l'État.

www.lelieudit.ch

Le lieu-dit

GROUPS.SWISS



GROUPS
UN TOIT POUR LES GROUPES

www.groups.swiss



800 hôtels et maisons de vacances en Europe pour familles et groupes, loisirs et business

Groups AG · Spitzackerstrasse 19 · CH-4410 Liestal · +41 (0)61 926 60 00

Le sort de l'ue est aussi le nôtre !

L'UNION EUROPÉENNE (UE) A ÉTÉ PORTEUSE DE PAIX AU SEIN DE L'EUROPE ET S'OCCUPE AUJOURD'HUI D'UN LARGE ÉVENTAIL DE DÉFIS TANT ÉCOLOGIQUES QUE NUMÉRIQUES. NÉANMOINS FACE À DE NOUVEAUX ENJEUX MONDIAUX COMME LA PANDÉMIE, LE BREXIT OU BIEN LA CRISE D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉ-E-S, L'UE DOIT SE RÉINVENTER. CONVAINCUE QUE LA SUISSE PEUT PARTICIPER DE CETTE RÉORIENTATION, LA SECTION SP-PS EU (SP-PS-SECTION.EU) S'EST EXPRIMÉE LORS DE LA CONFÉRENCE AFIN DE FOURNIR DES INFORMATIONS OBJECTIVES SUR L'UE.

Le 9 janvier dernier, une conférence s'est tenue en trois phases, nous invitant à comprendre et à penser les dynamiques qui constituent l'Histoire et le débat européen.

Aleida Assamann, professeure à l'université de Konstanz, nous fait naviguer à travers les trois étapes historiques de l'UE: de 1945 à 1989 avec l'émergence d'un projet porteur de paix dans un monde polarisé. Puis de 1989 à 2015, les temps heureux d'une Europe de la pluralité, grâce à son élargissement côté est. Enfin, de 2015 à 2020, qui débute avec la crise d'accueil des réfugié-e-s pour s'achever sur le Brexit. Une Europe mise à l'épreuve, faisant face à l'émergence des mouvements nationalistes et xénophobes.

Puis, à la question «Est-ce que l'UE est néo-libérale?» Charles Wyplosz, économiste, y oppose un non catégorique. Il démontre en quoi l'UE n'est ni une source d'accroissement pour les inégalités sociales et encore moins celle du règne tout puissant des banques et des entreprises, des mythes très répandus, notamment au sein du PS.

Enfin, Wilhelm Lehmann, conseiller à la Direction générale des services de recherche parlementaire du Parlement européen, décrit les va-et-vient de la démocratie au sein des

institutions européennes ainsi que ces différentes réalisations et les défis qui l'attendent en plein cœur d'une pandémie mondiale.

La discussion a ensuite permis à la politique pratique de reprendre ses droits: on discute les thèmes de l'Accord-cadre, de la souveraineté, de la protection des salaires, autour d'une même idée: «Le sort de l'UE est aussi le nôtre!».

QU'EST-CE QUE LA « SP-PS SECTION EU » ?

La sp-ps-section. EU s'est constituée en tant que section du PS Suisse, ouverte aux membres de tous les cantons. La section se concentre sur le développement de l'UE et soutient sans réserve l'adhésion de la Suisse. Peuvent devenir membres toutes les personnes qui ne sont pas membres d'un autre parti politique suisse.

Adhésion sous : www.sp-ps-section.eu/mitgliedschaft-adhesion/

« Si les Européens veulent avoir un avenir, ils doivent se proclamer citoyens d'une République européenne. Ils se donneraient par là le moyen de prendre en main leur destin commun. »

Jean François Billeter



La plateforme réformiste (aile sociale-libérale du PS) se constitue en association

L'importance du PS

Le PS est l'une des forces politiques qui contribue à façonner notre pays. Elle tire notamment sa force de sa capacité à occuper un large spectre à la gauche du centre de l'échiquier politique et de son engagement d'une vie autodéterminée et digne de l'enfance à la vieillesse pour tous les habitantes et habitants de notre pays. Ceci comprend aussi bien un système d'éducation publique performant et gratuit que des institutions de sécurité sociale solides protégeant contre les conséquences du chômage, de la maladie et de l'invalidité, tout en garantissant une bonne prévoyance vieillesse.

Ce pour quoi la plateforme réformiste s'engage

Notre démarche est animée par la conviction de base que le rôle de l'État est d'assurer l'égalité des chances et de protéger les plus faibles (filet social). Cependant, l'État n'est pas là pour assumer toutes les tâches et surtout pas celles que les acteurs privés de la société civile et de l'économie peuvent assurer. En effet, la notion de responsabilité individuelle doit rester un pilier important de notre société. Par conséquent, nous considérons l'économie sociale de marché, c'est-à-dire la liberté économique suivant des conditions-cadres sociales et écologiques solides, comme un modèle de réussite pour notre pays.

Une association pour l'ancrage des idées sociales-libérales

Au cours des prochains mois, notre courant, jusqu'ici peu structuré, est appelé à se transformer en une association selon les articles 60 et suivants du Code civil. En parallèle, il est prévu d'ancrer l'association dans les structures du PS. Nous invitons d'ores et déjà tous les membres du PS ainsi que toutes les personnes partageant nos convictions sociales-libérales à rejoindre notre association : <http://www.reform-sp.ch>. Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera entendue!

Daniel Jositsch, conseiller aux États (ZH) et chef de la plateforme réformiste

Erich Fehr, Maire de Bienne et membre du Comité de direction de la plateforme réformiste



IMAGE DU MOIS

Merci Michael – et bienvenue Tom !

Après 8 années de travail au sein du Parti socialiste, notre co-secrétaire général Michael Sorg nous quitte : porte-parole depuis 2013, il a pris en 2018 les fonctions de co-secrétaire général du Parti aux côtés de notre camarade Rebekka Wyler. Ce sont de nombreuses années d'un engagement complet et d'un travail de très haute qualité que Michael a mises au service de notre Parti, qu'il quitte aujourd'hui pour rejoindre l'agence Feinheit – ce n'est donc de

loin pas la fin de son militantisme pour les valeurs qui nous tiennent à cœur ! Dans tous les cas, merci à lui pour tout ce qu'il a fait, et bon courage pour ses futurs combats !

C'est ainsi que Tom Cassee nous rejoint. Élu le 8 mai dernier à son nouveau poste de co-secrétaire général lors de notre Assemblée des délégué-e-s, Tom a derrière lui un bagage politique impressionnant : en plus d'années d'engagement bénévole dans les comités di-

recteurs de Zurich 3, puis de la Ville de Zurich en 2020, il a également mené la campagne de mobilisation du PS Suisse pour les Élections fédérales de 2015, ainsi que la campagne pour l'Initiative pour des multinationales responsables. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de travailler avec lui pour porter nos revendications !

Succès du PS : la petite reine au bout du lac

Longtemps à la traîne en matière cyclable, Genève a fortement progressé, grâce à la mobilisation associative et de la gauche. En quelques années, un new deal de la mobilité s'est imposé ! Ainsi, le réseau de train régional Léman Express a permis de construire une Voie Verte parcourant tout le Canton et de nouvelles vélostations. Sur la rade au bord du Lac Léman, tous les quais sont désormais dotés d'une voie cyclable à deux sens. Autour de la gare Cornavin, des voies protégées devront aussi être prévues. À chaque étape, dans chaque projet, le parti socialiste s'est allié avec les associations de mobilité comme Pro Vélo et l'Association Transports et environnement (ATE), mobilité piétonne, ainsi que les Vert-e-s. Loin de relever de revendications minoritaires, nos

demandes pour la petite reine sont bien reçues par la population. En septembre dernier, le méga-projet de parking au plein centre-ville « Clé-de-Rive » a été rejeté par 63,63 % des habitant-e-s en Ville de Genève. Au bout du lac, mais aussi à Lausanne ou à Yverdon, la pandémie de Covid-19 a poussé les autorités à repenser la mobilité, avec des itinéraires vélos temporaires, qui doivent être pérennisés à coup de courage politique. Face au réchauffement climatique, la pollution dans les villes et la sédentarité, le vélo cumule les atouts : bon marché, silencieux, petit, économie. Alors à vos deux-roues !

Olivier Gurtner, chef de groupe PS
au conseil municipal Ville de Genève,
président de Pro Vélo Genève



Cinq questions à ...

Stéphanie Friedli



... GARANCA LA FATA

1. Comment te décrirais-tu en trois mots ?

Empathique, entreprenante et ouverte d'esprit

2. Pourquoi avoir choisi de rejoindre le PS ?

Je ressentais le besoin de m'engager afin de poursuivre mes actes citoyens à un niveau décisionnel, pour qu'ils aient un impact à plus large échelle. Mes sensibilités sociétales et mes valeurs rejoignent les valeurs de base du PS (liberté, justice et solidarité) alors je me suis lancée.

3. Quelle est pour toi la priorité politique en Suisse ?

Difficile d'en choisir une seule... je dirais l'égalité, la dignité et la solidarité. Chaque personne a le droit d'évoluer dans une société qui respecte son unicité et les problématiques qui y sont liées, sans jugement aucun.

4. Si tu avais une baguette magique, quelle serait ta première action ?

Je créerais un programme de formations obligatoires dans les écoles (de tous niveaux) pour sensibiliser, prévenir et lutter contre les différentes formes de harcèle-

ment, les violences sexistes et sexuelles. Cela permettrait d'acquérir des outils efficaces à utiliser dans des situations du quotidien. Le système judiciaire doit évoluer dans ce sens-là et accompagner les victimes dans des processus ouverts et bienveillants.

5. Quelle est ta vision du PS dans 20 ans ?

Un parti toujours fort et présent au gouvernement, qui comptera encore plus de jeunes parmi ses rangs, devenu un pilier en matière d'écologie et de développement durable, ainsi qu'un exemple au niveau de la lutte pour les droits humains.

Le Parti socialiste vit de ses membres et de leur engagement dans nos combats communs. Les discussions et débats que nous menons font notre force et notre capacité à concrétiser politiquement notre engagement.

Devenez dès maintenant membre du PS Suisse :

www.pssuisse.ch/adherer

LE RÉSULTAT

49,95 %

C'est le résultat obtenu par le parti frère du PS au Kosovo, *Vetëvendosje* (« Autodétermination »). Ce score lui assure, avec le soutien des sièges réservés aux minorités ethniques, la majorité absolue au Parlement, mettant ainsi fin au blocage institutionnel dans lequel se trouvait le pays depuis plusieurs années. Avec un programme axé sur la justice sociale et la lutte contre la corruption, *Vetëvendosje* ouvre une ère nouvelle au Kosovo en mettant fin aux règnes des partis PDK et LDK.

LE CHIFFRE

30 000+

C'est le nombre de fois que le mot-dièse *#NoLiestal* a été utilisé dans la seule journée du 25 mars sur le réseau social Twitter. Celui-ci a été lancé par le comédien Nils Althaus, appelant à une manifestation en ligne le 25 mars défendant la solidarité et le respect des mesures sanitaires dans la pandémie, en réponse à la manifestation de « coronasceptiques » qui a eu lieu à Liesthal le 20 mars dernier. La majorité silencieuse qui défend les mesures sanitaires s'exprime enfin : c'est avec la solidarité, et non l'égoïsme, que nous mettrons un terme à cette pandémie !



L'appel a été lancé par Nils Althaus, un comédien bernois, sur son compte Twitter.



—
oui à l'indemnité en cas de RHT
oui aux aides pour les cas de rigueur
oui aux crédits COVID-19

→ **Ne gâchons pas ce que nous
avons accompli ensemble.**

Les Vert-e-s | PS | vert'libéraux | PEV | Le Centre |
PLR.Les Libéraux-Radicaux |